

**MAIRIE
DE
BANDOL
83150**

SERVICE : POLICE MUNICIPALE

**ARRETE DU MAIRE
TEMPORAIRE**

N° 176

**TRAVAUX DEPLACEMENT COFFRET ENEDIS
80, AVENUE DE LA LIBERATION
SA VA.CO.TRA**

NOUS, Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol,
VU le code de la route,
VU le code de la voirie routière,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté ministériel du 20 Octobre 2008 relatif à la signalisation temporaire,
VU notre arrêté n°92 du 17 Février 2015 réglementant la circulation routière, le stationnement et ses modificatifs,
VU la demande datée du 30 mai 2018 de la société SA VA.CO.TRA – Mr R. GIRY ☎ : 04 94 00 42 50 – site :
Avenue A.L. Breguet – Z.A.C Gavarry – 83260 LA CRAU (e-mail : vacotra-sa@wanadoo.fr),
CONSIDERANT qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures de sécurité à l'occasion des travaux cités
en objet.

– ARRETONS –

ARTICLE 1° : Les travaux de déplacement d'un coffret ENEDIS – Avenue de la Libération à hauteur
du n°80 sur la pelouse côté Mer sont autorisés :

DU JEUDI 14 JUIN 2018 AU VENDREDI 22 JUIN 2018

ARTICLE 2° : Pour permettre la réalisation de ces travaux le stationnement de tous les véhicules
sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3° : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place par l'entreprise
chargée des travaux, qui est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou
accidents qui pourraient survenir du fait de son chantier.

ARTICLE 4° : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification
d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - BP. 40510 - 83041
TOULON CEDEX 09.

ARTICLE 5° : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de la Police
Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui
sera affiché et publié selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol, le 07 JUIN 2018

Jean-Paul JOSEPH,
Maire de Bandol

Pour le Maire
Conseillère Municipale
Déléguée à la Sécurité
Valérie BOURON



Réf. : AP/

Hôtel de Ville – 83150 BANDOL – Téléphone : 04 94 29 12 30 – Télécopie : 04 94 29 12 61